

SCHEMA D'ORGANISATION POUR LA REPRISE DES COURS

ÉCOLE : LES VENELLES

COMMUNE : PLAPPEVILLE

MAI 2020

Chers parents,

L'école de votre enfant ouvrira ses portes le 14 mai prochain et ce jusqu'au 3 juillet 2020. L'équipe pédagogique ainsi que vos élus ont travaillé à cette reprise sur la base du protocole sanitaire **Protocole sanitaire - Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires**, disponible sur le site du ministère.

Certaines recommandations sont difficiles à mettre en place mais elles visent à protéger vos enfants et à nous protéger. Nous espérons vivement votre collaboration et votre soutien.

Le fonctionnement qui est présenté ici court la période **du 14 au vendredi 29 mai 2020**

Il pourra être modifié :

- à tout moment, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des moyens humains disponibles
- à la fin du mois de mai si le nombre d'élèves à accueillir venait à évoluer.

Pour nous permettre de finaliser la reprise des cours, nous vous demandons de nous retourner [\(par mail, et au plus tard le dimanche 10 mai\)](#) le bordereau joint dûment complété.

Table des matières :

1. Principes
2. Mise en œuvre
3. Organisation des groupes
4. Communication mairie : hygiène des locaux et temps péri-scolaires

PJ :

- Bordereau à compléter
- Mémo et bonnes pratiques à destination des parents

1.Principes

L'objectif est d'accueillir un maximum d'élèves en garantissant la sécurité de tous **en priorisant l'accueil** aux enfants suivants :

- enfants de soignant et / ou des personnels participant aux forces de sécurité intérieure dont l'autre parent travaille sans possibilité de télétravail
- enfants d'enseignants, d'ATSEM, d'AESH pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions
- enfant de famille monoparentale avec obligation pour le parent de se rendre sur son lieu de travail
- enfant de couple d'actifs avec l'obligation pour les deux de se rendre sur son lieu de travail

La réouverture de l'école est conditionnée :

- à la mise en œuvre du protocole sanitaire national qui reprend les recommandations du conseil scientifique
- aux capacités d'accueil de l'école sur les différents temps de la journée (en termes de locaux et de ressources humaines)

Attention

L'école du 14 mai ne sera pas l'école d'avant...

Nous travaillons avec l'appui des psychologues scolaires et des infirmières de l'Education nationale sur ces aspects mais vous remercions de préparer vos enfants à tous ces changements et contraintes sanitaires qui vont nous obliger à modifier considérablement le fonctionnement des classes.

Cadre sanitaire

Il repose sur 5 principes résumés ci-dessous :

1- L'application des gestes barrières

Le respect des gestes barrière fait l'objet d'une sensibilisation et d'une surveillance constante (lavage très régulier des mains, pas d'échange de matériel entre les personnes, port du masque pour les personnels)

2- Le maintien de la distanciation physique

Respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne dans tous les espaces et à tout moment.

3- La limitation du brassage des élèves

Constitution de groupes stables d'élèves qui éviteront de se croiser durant la journée grâce à une organisation et une limitation strictes des déplacements dans l'établissement et à un échelonnement des arrivées et départs, des récréations.

4- Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel

Désinfection pluriquotidienne des zones de contact manuel ainsi que des toilettes et nettoyage approfondi en 2 étapes (nettoyage + désinfection) au moins une fois par jour des salles occupées.

5- La communication et l'information

Instauration d'un plan de communication qui détaille le rôle de chacun (famille, élève, personnel) conformément aux recommandations du protocole sanitaire.

2.Mise en œuvre

Quelques règles

- L'école rouvrira le lundi 11 mai par une pré-rentree des enseignants, qui se poursuivra également le 12 mai ; les enfants viendront donc à partir du 14 mai et seront accueillis par groupe selon la taille de la classe, et les enseignants présents. Les enseignants, mobilisés pour la réouverture, et la nouvelle organisation, n'enverront pas de travail aux enfants, le 11 et 12 mai.
- Pour les enfants qui ne retourneront pas en classe, la continuité pédagogique sera assurée.
- L'organisation tient compte des enseignants qui ne pourraient pas assurer du présentiel.
- Les récréations seront remplacées par des « pauses » en classe;
- Les cours d'informatique, de sport, les séances « bibliothèque » sont supprimés jusqu'à nouvel ordre afin de limiter les déplacements des enfants.
- Les sous-mains sont supprimés afin de faciliter la désinfection des tables.
- Les enfants revenant en classe, viendront le 1er jour avec leur sac, contenant trousse (+ feutres et crayons de couleur), cahiers et livres. Le soir, les enfants repartiront avec le sac vide, et ce sac restera à la maison. Les enfants viendront alors en classe, sans sac, afin de limiter tout risque de contagion.
- Nous devons éviter les attroupements devant l'école à l'entrée et la sortie de classe. **Pour cela, chaque groupe devra entrer par un lieu précis, tout en respectant les consignes de distanciation, la sortie se fera aux mêmes endroits; les enfants seront accueillis par les enseignants ainsi que par du personnel de l'accueil, afin qu'ils se rangent aux endroits spécifiques et à bonne distance, les uns des autres.**
-
- **. Les horaires d'arrivées doivent être scrupuleusement respectés pour ne pas exposer l'ensemble de la communauté éducative à des problèmes de sécurité sanitaire.**
- Toute absence devra être signalée le matin même.
- En cas de non respect volontaire des consignes, un aménagement des conditions de scolarité peut être envisagé, sous la forme d'un retour vers l'enseignement à distance.

Modalités d'accueil et de sortie

N° groupe	Horaires Entrée Matin	Horaires Sortie Matin	Horaires Entrée Après-midi	Horaires Sortie Après-midi	Lieu Entrée	Lieu Sortie
1	8h30	12h	14h	16h30	Rampe d'accès	Rampe d'accès
2	8h30	12h	14h	16h30	Grand portail	Grand portail
3	8h30	12h	14h	16h30	Grand portail	Grand portail
4	8h30	12h	14h	16h30	Porte en bois, sur la place	Porte en bois, sur la place
5	8h30	12h	14h	16h30	Petit portail, ruelle aux fraises	Petit portail, ruelle aux fraises

Les enfants seront accueillis par le personnel communal à chaque point de rendez-vous, ils seront dirigés immédiatement vers leur classe, où les attendra, leur enseignant.

Pauses, passages aux toilettes et lavages de mains :

La mairie met à disposition de chaque enfant un flacon de gel hydroalcoolique, le lavage des mains à l'entrée en classe sera remplacé par une désinfection à l'aide du gel.

Le lavage des mains est indispensable lors du passage aux toilettes, et au retour de récréation. Une aide sera apportée aux enseignants (par le personnel municipal), afin que les consignes de distanciation soient respectées.

Horaires Classe ou N° groupe	HORAIRE MATIN			HORAIRE APRÈS-MIDI			
	Lavage des mains à l'arrivée	Passage aux toilettes (dont lavage des mains)	Fin de pause	Lavage des mains à l'arrivée	Passage aux toilettes (dont lavage des mains)	Récréation (dont exercice de lavage des mains avant et après)	Lavage des mains avant de quitter l'école
Mme Umber 1		9h30	10h		14h45	15h	
Mme Vagnier 2		9h45	10h15		15h	15h15	
M Clément 3		10h	10h30		15h15	15h30	
Mme Vincent *4		10h15	10h45		15h30	15h45	
Mme Gambini 5		10h30/	11h		15h45	16h	

* Madame Vincent remplacera Mme Corvisy.

Mmes Corvisy et Cansell, ne pouvant travailler en présentiel, enverront le travail aux élèves de leur classe, comme elles le font depuis le début du confinement.

Organisation en cas d'absence d'un enseignant :

En cas d'absence imprévue d'un enseignant, le personnel communal assurera la garde des enfants concernés, jusqu'à l'arrivée des parents, qui devra être la plus rapide possible.

3. Organisation générale des classes ou groupes

Classes / Groupes			Salle de classe	EMPLOI DU TEMPS			
Niveau de classe	Enseignant	Nombre de groupes	Capacité maximale d'accueil	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<i>CCPP A</i>	<i>Mme Umber</i>		14				
<i>CE1</i>	<i>Mme Gambini</i>		14				
<i>CE2</i>	<i>Mme Vagnier.</i>		12				
<i>CM1</i>	<i>M Clément</i>		14				
<i>CM2</i>	<i>Mme Vincent</i>		14				

4. Communication mairie : hygiène des locaux et temps péri-scolaires

Ménage :

La remise en propreté de l'école élémentaire a été effectuée ce jeudi 7 mai dans le respect du protocole habituel, l'école étant restée fermée depuis presque 2 mois.

Comme précisé dans le protocole sanitaire de réouverture de l'école, les sols, les tables et les chaises seront nettoyés et désinfectés avec les produits homologués une fois par jour.

Du personnel du périscolaire sera détaché à l'école élémentaire pour prendre en charge le ménage (nettoyage + désinfection) des sanitaires plusieurs fois par jour, ainsi que les poignées de porte, les interrupteurs et les rampes d'escaliers, et pour approvisionner les consommables (serviettes jetables, savon).

En ce qui concerne les toilettes, ils seront tous équipés de savon liquide et de serviettes en papier jetables. Les urinoirs ne seront pas utilisés.

De plus, chaque élève disposera d'un flacon de gel hydroalcoolique qu'il utilisera sur les consignes de l'enseignant.

Prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire :

Il n'y aura pas d'accueil des enfants le matin avant l'école.

Les enfants pourront être pris en charge pendant la pause méridienne, mais les repas ne seront pas fournis. Seul les heures de garde seront facturées aux familles.

Les enfants pourront également être pris en charge le soir après la classe de 16h30 à 17h30.

En cas d'école en alternance, aucun accueil ne sera proposé pour les enfants lors des jours où ils n'auront pas classe (valable uniquement pour les enfants non prioritaires).

Présence du personnel communal à l'école :

Du personnel communal sera à disposition de l'école élémentaire tous les matins pour l'entrée des enfants dans la cour de l'école afin de veiller à ce que les élèves respectent les gestes barrières et les marquages au sol pour la distanciation physique. Les parents ne devront pas rester devant les entrées des écoles.

Pour les élèves du CP et du CE1 du personnel sera également présent à l'heure de la récréation afin de faciliter le passage aux toilettes et le lavage des mains avant et après.

Pause méridienne :

Les repas ne seront pas fournis. Les enfants restant sur le temps de pause devront apporter un panier repas froid avec des couverts en plastique et une serviette.

Dans chaque classe, un personnel du périscolaire viendra relayer l'enseignant à midi, et prendra en charge les enfants restant pour le repas. Lorsque tous les autres élèves auront quitté l'établissement, les enfants seront conduits soit dans la cour de récréation si le temps le permet, soit dans des salles communales situées aux abords immédiats de l'école pour prendre le repas. Chaque groupe-classe disposera de sa salle afin d'éviter le brassage. Un lavage des mains sera organisé avant et après le repas.

Pendant le temps libre après le repas, les mêmes règles que lors des récréations à l'école s'appliqueront (pas de jeu de ballon, respect de la distanciation physique, pas de brassage entre les élèves, ...).

Avant le retour en classe, les enfants devront se laver les mains.

Accueil du soir :

Dans chaque classe, un personnel du périscolaire viendra prendre en charge les enfants restant pour l'accueil selon la même procédure que pour la pause méridienne

Un lavage des mains sera organisé après la sortie de la classe, ainsi qu'en fin d'accueil.

Service minimum adapté

Dans le cas où un enseignant viendraient à être absent, les parents devront récupérer leur enfant dans un délai le plus court possible. Les enfants seront gardés par le personnel communal en attendant la venue du parent. Seul les enfants prioritaires seront pris en charge la durée de l'absence de l'enseignant, dans les mêmes conditions financières que l'accueil du soir.